Comte Christophe Chabrol de Crouzol

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1787

Né à Riom (Puy de Dôme) , le 1 Novembre 1771

Mort au château de Chabannes (id) , le 7 Octobre 1836

Député – Pair de France
Ministre de la Marine (1824)
Ministre des finances (1829)

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Arnault : Biographie des contemporains, Paris, 1821, t. IV, p. 263.

Michaud : Biographie des hommes vivants. Paris, 1816-1817, t. II p. 102.

Moniteur Universel.

Archives de la Marine.

Annales Maritimes, 2e Partie, t. II de 1836, p. 529, 532

Lesur : Ann. hist. univ.

Robinet : Dict. historique et biographique de la Révolution et de l'Empire, t. I, p. 362.

Rabbe Boisjolin : Biog. universelle et portative des contemporains. Paris, 1836, t. I, p. 864.

Hoefer : Nouvelle biog. universelle. Paris, Didot, 1854, t. X, col. 541.

Quérard : la France littéraire, Paris, Didot, 1828, t. II, p. 111

LE SOUS-PRÉFET
DE
BÉTHUNE

Le 2 janvier 1977

Mon Père,

L'Association pour l'histoire de l'administration a entrepris l'histoire du corps préfectoral de 1800 à nos jours ; j'anime l'équipe (comme ancien élève de l'école nationale des chartes et sous-préfet en exercice) qui se consacre aux années 1800 - 1815. Parallèlement, avec monsieur Bougard, directeur des archives du Pas-de-Calais, je prépare le dictionnaire des préfets de cette période.

Dans leur nombre figurent des anciens oratoriens :

- Edme, Louis, Barthélémy Bailly, né le 16 octobre 1760 à Troyes, mort le 26 juillet 1819 à Paris, préfet du Lot le 11 ventôse an VIII, jusqu'en décembre 1813,

- Christophe, André, Jean de Chabrol de Crouzol, né le 16 novembre 1771 à Riom, mort le 7 octobre (?) 1836 au château de Chabanne (Puy-de-Dôme), préfet du Rhône le 22 novembre 1814 ...

- Joseph, Antoine Florens, né le 26 octobre 1762 à Lorgues (Var), mort le 14 septembre 1842 à Mende (Lozère), préfet des Alpes-Maritimes (21 ventôse an VIII), de la Lozère (23 germinal an X)...

Avez-vous des dossiers les concernant ? pouvez-vous me les communiquer à la sous-préfecture de Béthune, aux archives du Pas-de-Calais, à l'évêché d'Arras ? ou puis-je les consulter sur place à l'occasion d'un voyage à Paris ?

Avec tous mes remerciements, je vous prie d'accepter, mon Père, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

René BARGETON
21, place Lamartine
62407 Béthune Cedex

Père Auvray
75, rue de Vaugirard
75006 Paris

Le Confrère Christophe Chabrol de Crouzol

Liste de 1790 =

Le Confrère Christophe Chabrolles de Crusolles,

régent de 6e au collège de Riom, âgé de 18 ans ½

entré en juillet 1787

1790-1791 à Agen, régent de 5e
1791-1792 " " "

Robinet = Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire, T. I. p. 362 =

Le Comte Christophe Chabrol de Crouzol, magistrat, intendant général, conseiller d'Etat, préfet et législateur, né à Riom (Puy de Dôme) le 1 Novembre 1771 du comte Gaspard Claude François de Chabrol, avocat du roi en la sénéchaussée d'Auvergne et de Jacqueline Dufraisse, mort au château de Chabannes (Puy de Dôme) le 7 octobre 1836, entra dans la congrégation de l'Oratoire, mais fut obligé d'en sortir, ayant refusé de prêter le serment à la constitution civile du clergé, fut emprisonné sous la période révolutionnaire et ne fut mis en liberté qu'après le 9 thermidor, se rallia à Bonaparte et fut nommé le 25 thermidor an XI auditeur au conseil d'Etat, fut créé chevalier de l'Empire le 11 août 1808 et maître des requêtes en 1809.

Le 9 mars 1810 il fut créé comte de l'Empire et devint président de chambre à la Cour impériale de Paris, mars 1811 et enfin intendant général des provinces illyriennes le 16 août suivant.

En 1814, M. de Chabrol se rallia à Louis XVIII, il fut nommé conseiller d'état (juillet 1814) et préfet du Rhône le 22 Novembre suivant, fit plus que du zèle dans cette ville quand Louis XVIII revint pour la seconde fois en réprimant maladroitement une prétendue conspiration.

Il devint ensuite sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur (24 septembre).

Le 13 Novembre 1820, il fut élu député par le collège du Puy de Dôme et fut un des zélés ministériels à la Chambre, puis fut nommé pair de France le 23 X 1823, ministre de la marine dans les cabinets de Villèle et Martignac de 1824 à 1828, entra le 7 août 1829 au ministère des finances dans le cabinet Polignac, mais donna sa démission le 18 mai 1830.

Dans la chambre haute, il combattit les motions d'exil contre Charles X et sa famille.

Michaud = Biographie des hommes vivants. Paris 1816.1817, T. II, p. 102 =

Christophe Chabrol de Crouzol, 3e frère des précédents, fut nommé auditeur au conseil d'Etat en 1805, puis maître des requêtes et membre du conseil-général de liquidation en Toscane le 13 août 1809. après avoir occupé ces divers emplois, M. Chabrol devint président de chambre en la Cour impériale de Paris au mois de X 1810 et, le 16 août 1811, intendant général des provinces illyriennes en remplacement de M. Belleville. Il resta dans cette contrée jusqu'en 1814, époque à laquelle il fut forcé, par les évènements, de revenir dans sa patrie.

Le Roi le nomma conseiller d'Etat le 29 juin 1814 et le 22 Novembre de la même année préfet du Rhône. A la première nouvelle de l'apparition de Bonaparte sur le sol français dans le mois de Mars 1815, M. Chabrol se hâta de prendre des mesures pour mettre la ville de Lyon à l'abri. Il assembla les autorités, leur apprit, avec ménagement, la fatale nouvelle et requit d'eux le concert de leurs pouvoirs pour garder au Roi la fidélité qu'ils lui avaient jurée. Quelques militaires parurent répondre à cet appel; mais la plupart, en s'excusant sur les mauvaises dispositions de leurs soldats, ne dissimulèrent point leur joie. Le préfet n'en continua pas moins ses préparatifs de défense et il appela la garde nationale à son secours en même temps qu'il expédiait courrier sur courrier à Paris pour demander qu'on

grand personnage, capable d'imposer aux troupes, vint prendre le commandement. ayant enfin reçu l'annonce que S.A.R. Monsieur se disposait à venir en personne à Lyon, il adressa aux habitants une proclamation énergique contre Bonaparte et il fit tout ce qui était en son pouvoir pour résister à cette invasion. Mais tous ses efforts étant devenus inutiles (voyez article Comte d'Artois) il se prépara à fuir la vengeance de Bonaparte. M. Chabrol était encore occupé dans son cabinet à expédier qqs ordres, lorsqu'un officier de la garde nationale vint l'avertir que Bonaparte entrait dans la ville. M. Chabrol n'eut que le temps de se jeter dans une voiture et de prendre au galop le chemin de Paris. Il fut arrêté à la barrière et obligé de rétrograder. Revenu à Pierre-Scize, il y trouva des officiers qui déjà commandaient au nom de Bonaparte et qui lui permirent de continuer sa route.
Resté caché pendant tout l'interrègne, M. Chabrol, dès qu'il apprit la défaite de Bonaparte, vers la fin de juin, s'empressa de retourner à Lyon, où il arriva le 2 juillet 1815. Il y organisa, dans la retraite, tous les moyens propres à faire rentrer cette ville sous l'obéissance du Roi, et il alla ensuite trouver le Comte de Bubna, commandant les forces autrichiennes, assemblées autour de la ville. De là, s'étant rendu auprès du Maréchal Suchet, qui paraissait dans des dispositions favorables, il reçut la démission de toutes les autorités constituées par Bonaparte.

Rentré dans Lyon le 17 juillet, il y publia une proclamation rédigée dans un très bon esprit de conciliation et de sagesse.

M. de Chabrol a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire par ordonnance du 1 janvier 1816 et commandant de la Légion d'honneur le 11 février suivant.

Il envoya, le 17 mars, à plusieurs de ses collègues, une circulaire dans laquelle il leur annonçait que le général Mouton-Duvernet avait pris le parti de se constituer prisonnier à Montbrison. Il y démentait en même temps certains bruits répandus par la malveillance.

In...

Arnault = Biographie nouvelle des Contemporains, Paris, 1821, T. IV, p. 263 =

Le Comte André Jean (Erreur, c'est Chrysostôme Chabrol de Croussol, admis au conseil d'Etat en 1805 avec le titre d'auditeur, obtint bientôt celui de maître des requêtes et, le 13 août 1809, fut nommé membre du conseil général de liquidation en Toscane. cette mission terminée, Mr Chabrol exerça par intérim les fonctions de président de la cour impériale d'Orléans. Rappelé au conseil en service ordinaire, il fut nommé l'un des présidents de la cour impériale de Paris; enfin, le 16 août 1811, l'Empereur l'envoya dans les provinces Illyriennes avec le titre d'intendant général des finances. M. Chabrol acheva d'organiser l'administration de ce pays, tâche déjà commencée par M. Daucby et M. de Belleville. Durant cette mission, où il vit le général Bertrand, le Duc d'Abrantès et le Duc d'Otrante se succéder dans les fonctions de gouvernement-général d'Illyrie, M. Chabrol manifesta, sous leurs ordres, le dévouement le plus inébranlable non seulement au gouvernement, mais à la personne de Napoléon. Quand son frère Chabrol de Volvic fut, par suite de la conspiration Mallet, nommé préfet de la Seine, M. Chabrol, l'intendant, s'écriait avec l'accent de la sensibilité et de l'enthousiasme : « L'Empereur sait et apprendra mieux de jour en jour combien il peut compter sur notre famille. »

L'époque vint où des chances imprévues devaient mettre tant de fidélité à l'épreuve. Dans le courant du mois d'août 1813, les Autrichiens firent marcher un corps d'armée sur Laybach. M. de Chabrol, dont la tâche était non pas de défendre, mais d'administrer les provinces illyriennes, battit en retraite. Il revint en France par l'Italie et, après s'être arrêté qq. temps à Turin, où commandait le prince Borghèse, arriva à Paris dans le commencement de l'année 1814.
Convaincu des fautes du gouvernement qui venait de finir, M. de Chabrol se dévoua aux intérêts du gouvernement qui allait commencer. Aussi fut-il successivement nommé, le 29 juin, conseiller d'Etat, et, le 22 Novembre suivant, préfet du Rhône.
Cette première administration de M. de Chabrol obtint les honneurs d'une obscurité regrettable. Cependant le débarquement de Napoléon vint troubler le repos heureux dont jouissait son ex-intendant. La garde nationale et les troupes de ligne reçurent l'ordre de se préparer à une vigoureuse défense. On s'empara des bateaux qui pouvaient servir à passer le Rhône; on construisit

M.M. 616, p. 59, N. 437 =

Le Confrère Christophe Chabrol, laïc, né à Riom en Auvergne
fils de ... Chabrol, lieutenant général et criminel, président au présidial de Riom
et d'Anne Madeleine Vissaguet
humanités en notre collège de Riom
entré à Paris le 5, admis le 12 janvier 1787 à 16 ans
paiera 400# de pension

MM 617 **P** 183 **N** 5130 =
Le confrère Christophe Chaberolles de Crouzol, laïc
né à Riom
fils de   Chaberolles, lieut. général criminel et président au présidial
de Riom et Anne Madeleine Vissaguet
humanites à Riom
entré à Paris le 5 janvier 1787
pension

Liste pour 1788-89 — Le conf. Christophe de Chaberolles à Montmorency étudiant en philosophie.

M. 228 B — Christophe de Chabrol, de Riom, 16 ans

---

5 janvier 1787 — Entré à Paris

des barricades sur les ponts ; mais tous ces préparatifs, qui firent sourire Napoléon, ne parurent pas suffisants à M. de Chabrol. Ayant des doutes sur les véritables dispositions des troupes et de la garde nationale, cet homme prévoyant expédiait à M. l'abbé de Montesquiou, alors ministre, lettre sur lettre, pour obtenir qu'un grand personnage vint à Lyon prendre le commandement des forces destinées à la défense de cette ville. Cette mesure ne produisit pas le résultat présumé, et Monsieur, arrivé le 8 au matin, étant presqu' aussitôt reparti, M. Chabrol ne songea plus qu'à sa sûreté personnelle.

Au instant que Napoléon entrait dans la ville par un côté, M. de Chabrol en sortit par l'autre. Arrêté à la barrière, il rétrograda ; mais, revenu à Pierre Scize, les officiers qui déjà commandaient au nom de Napoléon, lui permirent de continuer sa route. M. de Chabrol se dirigea vers Clermont. Il est difficile de porter plus loin qu'il ne l'a fait, la vanité de la peur. A voir et son inquiétude et la célérité de sa fuite, on aurait pu croire que Napoléon n'avait à penser qu'à M. de Chabrol et qu'il était venu en France tout exprès pour détrôner le préfet du Rhône.

Durant les Cent jours, M. de Chabrol demeura caché et ne parut ni à Gand ni à Paris. Après Waterloo, il se décida. Les autrichiens entouraient Lyon, M. de Chabrol se rendit au quartier général du comte Bubna ; par suite de cette entrevue il s'introduisit dans la ville et y demeura secrètement jusqu'au 17 juillet 1815.

Dès que les étrangers se montrèrent à Lyon, M. de Chabrol cessa de s'y cacher et sa réinstallation comme préfet eut lieu immédiatement.

Ici commence la seconde administration de M. de Chabrol. Les circonstances, dont elle fut accompagnée, laisseront, dans la mémoire de tous les Français, un sinistre et ineffaçable souvenir. Nous aimons à croire que M. de Chabrol, dont le caractère est froid et réfléchi, n'a pu se rendre complice d'excès qui rappellent les ardentes fureurs de 1793 ; nous aimons à croire que M. de Chabrol, qui se distingue par les pratiques d'une piété sévère, n'a pu tremper ses mains dans un sang dont il faudrait rendre compte à la justice éternelle.

Quoi qu'il en soit, dès le 8 juin 1816, le régime d'une horrible terreur fut organisée dans la 2e capitale du Royaume dans une ville célèbre par ses malheurs, son patriotisme et son industrie. Sous le commandement militaire de M. le général Canuel, que nous croyons aussi innocent de toutes ces horreurs que M. de Chabrol lui-même, on vit éclater la prétendue conspiration du 22 octobre 1816. Les révélations faites par les agents de l'autorité même, celles qui retentirent du haut de la tribune nationale par la voix d'un français à jamais regrettable (M. Camille Jordan) apprirent au roi et à l'Europe entière les malheurs d'une population destinée à être la victime des terroristes de toutes les époques, des jacobins de toutes les couleurs. Le duc de Raguse, arrivé à Lyon le 3 septembre 1817, mit fin à ce régime d'épouvante. On cessa d'encombrer les cachots, de promener la guillotine dans les communes, d'y porter le viol et l'incendie ; des auxiliaires féroces n'osèrent plus saccager en pleine paix le malheureux pays qui les soldait ; l'on ne vit plus rouler sur la terre les têtes des suppliciés ; enfin le glaive des assassins et la hache des bourreaux cessèrent de frapper dès que parut un ex-soldat de la grande armée.

M. de Chabrol ne continua pas d'être préfet de Lyon ; mais il fut maintenu sur la liste des conseillers d'état en service extraordinaire ; et peu après, c'est à dire dans les premiers mois de 1818, Mr Lainé, alors ministre de l'intérieur, le demanda avec instance pour collaborateur et le fit nommer sous-secrétaire d'état au même département.

Quand M. Decaze succéda à M. Lainé, la première mesure du nouveau ministre fut le renvoi de M. Chabrol, dont les talents demeurèrent sans emploi jusqu'à la mort de M. Barairon, directeur général des domaines et de l'enregistrement. A cette époque, M. de Chabrol fut nanti de cette place qu'il exerce encore aujourd'hui.

Rabbe, Boisjolin, Ste Preuve = Biographie universelle et portative des Contemporains, Paris, 1836, T. I, p 864. 865

Le Comte André Jean (Erreur : Chrystophe) Chabrol de Crouzol, pair de France, ministre de la marine, grand officier de la légion d'honneur, second fils du député aux Etats Généraux de 1789. Il ne parut dans les fonctions publiques qu'en 1805 en qualité d'auditeur au conseil d'Etat ; mais nommé peu de temps après maître des requêtes, il put rendre des services plus actifs et il leur dut, en 1809, la place de membre du conseil général de liquidation de Toscane. A son retour en France, il fut président par intérim de la Cour impériale d'Orléans ; puis, rappelé au conseil d'Etat en service ordinaire, il passa à l'une des présidences de la cour impériale de Paris.

Le 16 août 1811, il se rendit dans les provinces illyriennes comme intendant général des finances. Cette administration dut beaucoup à son zèle et les gouverneurs successifs de cette province, les généraux Bertrand et Junot, duc d'Abrantès, ainsi que Fouché, duc d'Otrante, rendirent le meilleur témoignage de sa conduite dans l'exercice de ses fonctions et de son attachement à l'empereur Napoléon, bienfaiteur de sa famille. On rapporte même qu'ayant appris que par suite de la conspiration du général Mallet, en 1812, l'Empereur avait nommé M. Chabrol de Volvic, son frère, en remplacement de M. Frochot, préfet de la Seine, M. Chabrol de Crouzol dit avec émotion : L'empereur apprendra mieux de jour en jour combien il peut compter sur notre famille

Peu de mois après, août 1813, un corps d'armée autrichien marchant sur Leybach, M. Chabrol de Crouzol se hâta de revenir à Paris, où, dès le commencement du gouvernement royal, en 1814, il devint conseiller d'Etat et le 22 Novembre de la même année, préfet du département du Rhône.

Lors du retour de Napoléon en 1815, ce fonctionnaire seconda puissamment l'autorité militaire dans ses mesures pour la défense de la ville, et voyant tant d'efforts superflus, il effectua sa retraite. Napoléon entra d'un côté et M. Chabrol de Crouzol sortit par l'autre. Arrêté aux barrières, il fut obligé de rétrograder. Néanmoins, on lui laissa presqu'aussitôt la liberté de continuer son voyage.

Pendant les cent jours, Napoléon continua d'oublier M. Chabrol de Crouzol.

Les désastres de Waterloo déterminèrent l'ex préfet du Rhône à reprendre une nouvelle attitude. Lyon était cerné par les autrichiens ; il se rendit près du camp du comte de Bubna, rentra ensuite secrètement dans la ville le 17 juillet et reprit ses fonctions de préfet, dès que les autrichiens eurent occupé le chef-lieu du département.

Cette seconde administration de M. de Chabrol a laissé un souvenir sinistre dans la mémoire de tous les Français. Les excès qui furent commis à cette époque dans le département du Rhône ne rappellent que trop les fureurs de 1793. M. Chabrol aura sans doute gémi plus d'une fois de n'avoir pu comprimer cette sanglante réaction. C'est dans son administration et sous le commandement militaire du général Canuel qu'éclata ce qu'on a appelé la conspiration du 22 octobre 1816. Les victimes furent entassées dans les prisons, les têtes roulèrent sur l'échafaud et l'instrument de mort parcourut les communes, déjà affligées par des dévastations de tous genres.

Louis XVIII mit un terme à tant d'horreurs ; tel fut le résultat de la mission de M. le duc de Raguse qui arriva à Lyon le 5 sept. 1817. M. Chabrol de Crouzol cessa d'être préfet et M. Canuel fut révoqué. Les papiers publics du temps, les Mémoires de MM. Charrier de Sainneville et Fabvier, les tribunaux et Camille Jordan à la tribune nationale, ont porté la lumière dans ce chaos de crimes.

M. Chabrol fut maintenu sur la liste des conseillers d'état en service extraordinaire.

En 1818, M. Lainé, ministre de l'intérieur se le fit adjoindre comme sous secrétaire d'état.

M. Decazes ayant remplacé M. Lainé, M. Chabrol de Crouzol cessa ses fonctions et ne fut mis en activité qu'après la mort de M. Barrairon, auquel il succéda en qualité de directeur général des domaines et de l'enregistrement.

Il reçut en 1824, des mains de M. de Clermont-Tonnerre le portefeuille de la marine. –

On a fait une foule de mauvaises plaisanteries sur ce ministre : la plus inoffensive est celle-ci : On prétend que, lorsqu'on lui présenta les chefs de ses bureaux, il demanda à chacun d'eux s'il était au fait de son travail. La réponse fut unanime et affirmative : « C'est fort heureux, dit le ministre ; car, moi, je n'y entends rien. »

Hoefer : Nouvelle biographie universelle, Paris, Didot, 1854, T. IX, col. 541

Le 1 Novembre

Le comte André Jean (Erreur : Christophe) Chabrol de Crouzol, homme d'état français, né à Riom (Puy de Dôme) le 16 Novembre 1771, mort à Chabannes le 7 octobre 1836. Il se destina dès son enfance à l'état ecclésiastique et passa ses premières années dans la congrégation de l'Oratoire.

Ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il fut enfermé durant la terreur avec toute sa famille dans une maison de réclusion et n'en sortit que dans les premiers mois de 1795.

Entré dans la vie publique par les fonctions d'auditeur au conseil d'Etat, auxquelles il fut nommé le 25 thermidor an XI, il devint maître des requêtes en 1809 et fut envoyé dans le cours de la même année en Toscane pour y présider le conseil souverain et extraordinaire de liquidation établi dans ce pays.

Revenu à Paris au mois de mars 1814 pour y occuper le siège de 3e président de chambre à la cour impériale en vertu de l'organisation du mois de Xbre 1810, il abandonna ce poste au mois d'août suivant pour aller

remplir les fonctions d'intendant général dans les provinces illyriennes où la sagesse et l'intégrité de son administration, jointes à son dévouement à Napoléon, lui obtinrent les éloges des généraux Bertrand et Junot, gouverneurs successifs du pays. L'invasion de 1814 le rappela à Paris où ses services personnels, ceux de son frère Préfet de la Seine et peut-être aussi le souvenir du rôle de leur père à l'Assemblée constituante, déterminèrent Louis XVIII à le nommer, le 5 juillet 1814, conseiller d'État et, peu de jours après, membre de la commission chargée de l'examen des demandes en restitution des biens non vendus.

Nommé préfet du Rhône, le 22 Novembre 1814, il en exerçait les fonctions lors du débarquement de Napoléon à Cannes. Dès que la nouvelle en parvint à Lyon, la garde nationale et les troupes de ligne reçurent l'ordre de se préparer à une vigoureuse résistance; la navigation du Rhône fut interrompue et des barricades s'élevèrent sur les ponts; puis le prévoyant préfet, voulant, à tout événement, mettre sa responsabilité à couvert, sollicita et obtint qu'un haut personnage viendrait prendre le commandement des forces destinées à défendre la ville.

Monsieur, arrivé le 8 mars à Lyon, en était reparti presqu'aussitôt. Chabrol suivit cet exemple et pendant que Napoléon entrait d'un côté, il sortait par l'autre et gagnait Clermont où il resta confiné pendant les Cent-jours.

A la faveur de l'oubli dans lequel on le laissait, il se rapprocha de Lyon après le désastre de Waterloo, vint au quartier général du comte Bubna qui cernait Lyon, rentra secrètement dans la ville le 17 juillet et reprit ses fonctions dès que les autrichiens eurent occupé le chef-lieu du département.

La seconde administration de Chabrol a laissé un souvenir sinistre parmi les populations du Rhône. Quoique d'un caractère relativement modéré et d'une piété sincère, il ne s'opposa pas à la réaction qui, du 8 juin 1816 au 3 septembre 1817, introduisit à Lyon une nouvelle Terreur et prit prétexte de la prétendue conspiration du 22 octobre 1816 pour encombrer les cachots, mettre la guillotine en permanence dans la ville et la laisser promener dans les campagnes.

Le maréchal Marmont, arrivé à Lyon le 3 septembre 1817, ayant mis fin à cet état violent, Chabrol fut rappelé; mais le gouvernement sembla se faire un jeu de braver la douleur publique en le nommant, le 24 du même mois, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur. Le 16 juillet 1820 il reprit ses fonctions de conseiller d'État et, après avoir été élu député du Puy de Dôme en 1820, il remplaça, au mois de janvier 1821, M. Barairon dans la direction générale de l'enregistrement et des domaines.

Réélu député du Puy de Dôme en 1821, il fut bientôt après nommé pair de France en 1824 et ministre de la marine. Il marqua son passage à ce ministère par la création du conseil de l'amirauté, le rétablissement des préfectures maritimes, l'organisation des équipages de ligne, l'institution d'une école d'application, la conservation des vaisseaux au moyen de couvertures mobiles, système qui a produit une économie de plus de 3 millions sur la dépense d'entretien du matériel, l'application aux colonies de la législation française, la reprise des grands travaux et des constructions navales; toutes choses qui rendirent plus solides les bases de l'administration maritime et permirent d'accélérer les armements que nécessitèrent l'occupation de la Morée, la bataille de Navarin et l'expédition d'Alger.

Lors de la retraite du ministère Martignac, il fut appelé à faire partie du cabinet Polignac; mais il ne consentit à accepter le portefeuille des finances que vaincu par les instances de Charles X, auquel il représenta dans plusieurs audiences qu'il eut de ce prince du 2 au 6 août 1829, les dangers de la réaction que présageait la nouvelle combinaison ministérielle. Un emprunt de 80 millions à 4 pour cent, adjugé à 2f au dessous du pair, une nouvelle organisation du Trésor et de toutes les administrations financières, qui réduisait de 6 millions les dépenses publiques, une réserve de plus de 60 millions assurée à l'achèvement des canaux, des routes royales, des places fortes... etc; tels furent les principaux résultats de sa courte administration des finances, du 8 août 1829 au 18 mai 1830.

Étranger depuis cette époque aux agitations de tous les partis, il consacra à l'agriculture, aux sciences et aux lettres le temps que ne réclamaient pas ses devoirs de membre de la chambre des Pairs, où il se fit souvent entendre avec fruit et intérêt dans les questions de finances ou d'administration générale. Il déposa avec dignité dans le procès des ex-ministres et parla en 1832 contre l'exil à perpétuité de Charles X, de sa famille et de celle de Napoléon.

On a de lui, indépendamment de ses discours parlementaires, un écrit ayant pour titre: <u>Sur les événements de Lyon au mois de juin 1817</u>, Paris, Fain, 1818, in 8 de 80 pages. Cette brochure, qui ne fut pas mise dans le commerce, est une réponse à l'écrit du colonel Sabrier, intitulé: Lyon en 1817 -

P. Levot.

Voir – Arnault: Biographie des contemporains, Paris, 1821, t. IV, p. 263.–
Michaud: Biographie des hommes vivants, Paris, 1816–1817, t. II, p. 102.–

Moniteur universel

archives de la marine

annales maritimes etc. 2e Partie, t. II de 1836, p 529. 532.

Lesur: ann. hist. univ.

Robinet: dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire, t. I, p. 362.

Rabbe, Boisjolin, St Preuve: Biographie universelle et portative des Contemporains, Paris, 1836, t. I p 864

Höefer: Nouvelle biographie universelle, Paris, Didot, 1854, ~~col~~ Tome X, col 541

Né à Riom le 1 Novembre 1771
fils de Chabrol, lieutenant général et criminel, président au présidial de Riom
et d'Anne Madeleine Vissaguet
humanités au collège oratorien de Riom
entré à Paris le 5, admis le 12 janvier 1787

1787 -	1788	Institution de Paris		
1788 -	89	Montmorency	étudiant en philosophie	
1789 -	90	Riom,	régent de	6e
1790 -	91	agen	"	5
1791 -	92	"	"	4

Quérard: La France littéraire, Paris, Didot, 1828, t. II. p 111 =

Le Comte Chabrol de Crouzol, pair de France, ex ministre de la marine, né à Riom:

\+ Sur les évènements de Lyon au mois de juin 1817, Paris, impr. de Fain, 1818, in 8 de 80 p.

C'est une réponse à l'écrit du colonel Fabvier, intitulé: Lyon en 1817. Cette brochure n'a pas été destinée au commerce